

**CERTIFICAT MÉDICAL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION
À LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ
PHYSIQUE ET SPORTIVE**

Je soussigné(e).....docteur en médecine,
certifie avoir examiné ce jour Mme ou M.....
Né(e) le.....

Certifie après examen que son état de santé actuel :

Ne présente pas de contre-indication apparente à la pratique des activités physiques ou sportives, en particulier pour la ou les disciplines suivantes :

- Décathlon Olympique Moderne et/ou course à pied et/ou triathlon et/ou trail*
- Course d'orientation*
- Tir*

y compris **en compétition***

**rayer la mention inutile*

Date :

Signature

Cachet

Conformément à la loi n°2016-041 du 26/01/2016 et des décrets n°2016-1157 et 2016-1387, ce certificat médical est valable 3 ans pour la délivrance d'une licence sans interruption au cours des 3 années sous réserve de remplir un auto-questionnaire de santé annuel mentionnant l'absence d'événements médicaux dans l'année écoulée, auquel cas un nouveau certificat médical est nécessaire.

Pour les sports à contraintes particulières, un certificat reste nécessaire : alpinisme ; plongée subaquatique ; spéléologie ; disciplines sportives pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ; disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé ; disciplines sportives pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radioguidé ; disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme ; rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII.

Ce certificat médical n'est pas nécessaire avant l'âge de 6 ans et pour les activités non sportives.